

ANNEXE – CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

Association FIT'ATOMIK – Saison 2026-2027

Je soussigné(e),

Nom et prénom : _____

déclare avoir pris connaissance des présentes conditions et les accepter sans réserve.

1. Engagement annuel

L'inscription à FIT'ATOMIK constitue un engagement pour l'ensemble de la saison 2026-2027.

Le paiement en plusieurs fois est une facilité de règlement accordée par l'association et ne remet pas en cause le caractère annuel de cet engagement.

2. Frais de gestion

Des frais de gestion d'un montant de 10 € sont appliqués à chaque inscription.

Ces frais sont dus dans tous les cas, même en cas d'annulation ou d'arrêt des cours, et sont obligatoirement inclus dans le premier règlement. Ils ne sont en aucun cas remboursables.

3. Modalités de paiement

◆ Paiement en 3 fois : chèques remis lors de l'inscription.

Encaissements : Septembre 2026, Décembre 2026 et Mars 2027.

◆ Paiement en 5 fois : chèques remis lors de l'inscription.

Encaissements : Septembre 2026, Octobre 2026, Décembre 2026, Février 2027 et Mars 2027.

Quel que soit le mode de règlement choisi, l'intégralité des chèques devra être remise lors de l'inscription.

4. Absence de remboursement

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt volontaire des cours, d'absences même prolongées, de changement de situation personnelle ou professionnelle, ou pour tout autre motif ne relevant pas d'un cas de force majeure.

5. Cas de force majeure

Une demande de remboursement pourra exceptionnellement être étudiée, sur présentation d'un justificatif, en cas d'incapacité médicale définitive empêchant toute pratique sportive, de décès de l'adhérent, de déménagement rendant objectivement impossible la participation aux cours ou de tout autre cas de force majeure apprécié par le bureau de l'association.

Les frais de gestion de 10 € restent acquis à l'association et ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

6. Période commencée

Toute période de cours commencée est intégralement due. Aucun remboursement ou prorata ne pourra être accordé pour une période déjà entamée.

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / ____

Nom et prénom : _____

Signature :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Modalités de paiement et d'encaissement

Paiement en 3 fois - FIT'ATOMIK						
Formule		Paiement comptant	Paiement en 3 fois (10€ frais inclus)	Montant des chèques		
				1er chèque	2e chèque	3e chèque
☐	1 cours Fitness / semaine	170 €	180 €	80 €	50 €	50 €
☐	2 cours Fitness / semaine	200 €	210 €	80 €	65 €	65 €
☐	3 cours Fitness / semaine	240 €	250 €	90 €	80 €	80 €
☐	4 cours Fitness / semaine	280 €	290 €	100 €	95 €	95 €
☐	Zumba L'Isle Jourdain ou Heelsfit	250 €	260 €	100 €	80 €	80 €
Dates ENCAISSEMENT		sept.-26		sept.-26	déc.-26	mars-27

- Les 10€ de frais de gestion sont dans le premier chèque.
- Les 3 chèques doivent être remis lors de l'inscription.

Paiement en 5 fois - FIT'ATOMIK								
Formule		Paiement comptant	Paiement en 5 fois (10€ frais inclus)	Montant des chèques				
				1er chèque	2e chèque	3e chèque	4e chèque	5e chèque
☐	Heelsfit + Zumba L'Isle Jourdain	420 €	430 €	110 €	80 €	80 €	80 €	80 €
Dates ENCAISSEMENT		sept.-26		sept.-26	oct.-26	déc.-26	févr.-27	mars-27

- Les 10€ de frais de gestion sont dans le premier chèque.
- Les 5 chèques doivent être remis lors de l'inscription.

Paiement en 5 fois - FIT'ATOMIK								
Formule		Paiement comptant	Paiement en 5 fois (10€ frais inclus)	Montant des chèques				
				1er chèque	2e chèque	3e chèque	4e chèque	5e chèque
☐	Heelsfit + 1 cours Fitness	360 €	370 €	82 €	72 €	72 €	72 €	72 €
☐	Heelsfit + 2 cours Fitness	400 €	410 €	90 €	80 €	80 €	80 €	80 €
☐	Heelsfit + 3 cours Fitness	440 €	450 €	98 €	88 €	88 €	88 €	88 €
☐	Heelsfit + 4 cours Fitness	470 €	480 €	104 €	94 €	94 €	94 €	94 €
Dates ENCAISSEMENT		sept.-26		sept.-26	oct.-26	déc.-26	févr.-27	mars-27

- Les 10€ de frais de gestion sont inclus dans le premier chèque.
- Les 5 chèques doivent être remis lors de l'inscription.